Ville de Béthune

PERMANENCE DES ÉLUS

Permanence sans rendez-vous

M. le Maire et les élus vous reçoivent sans rendez-vous ce vendredi 28 mai de 8h30 à 10h30 à la Ma Liébaut)

AJOUTER À MON CALENDRIER

28
MAI

08:30 À 10:30
Maison des associations

SOURD OU MALENT
1 CLIC